



GESTION DES PRESTATIONS FAMILIALES : **Menace sur l'emploi et sur les droits des cheminots !**

En opposition au projet de la Direction de la Sécurité Sociale de mettre fin à la gestion des Prestations Familiales (PF) par la SNCF, les nombreuses interventions de la CGT, avaient permis de repousser ce projet initialement prévu au 1^{er} janvier 2014

Cependant, la Direction SNCF revient à la charge sans avoir eu officiellement un accord du gouvernement.

Les CAF, déjà confrontées à de nombreuses problématiques telles que des effectifs insuffisants pour assurer la charge de travail actuelle, ne seront vraisemblablement pas à même de gérer les dossiers des cheminots. Ainsi, ces dernières seront confrontées aux problèmes suivants :

- ✗ Des jours d'ouverture restreints ;**
- ✗ Versement des allocations différé ;**
- ✗ Traitement plus long des dossiers ;**
- ✗ Perte de proximité.**

Ces problématiques et les suppressions de postes en Agences Familles et en Centres d'Action Sociale (disparition de la branche famille) que cela va engendrer, pourraient permettre à la Direction de réduire le nombre de bénéficiaires cheminots dès à présent, de manière à provoquer la disparition de l'ensemble de l'action sociale rapidement.

Ce serait un coup porté à l'encontre du statut des cheminots et contre les engagements du gouvernement.

Par conséquent, la CGT appelle tous les cheminots, et notamment ceux de l'Agence Famille et de l'Action Sociale, à se mobiliser lors d'un grand rassemblement national LE 31 JANVIER 2013 à partir de 12 h devant le Ministère des Transports (place Edouard Herriot 75007 PARIS – métro Assemblée Nationale).

LA CGT NE LACHERA RIEN !



ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SNCF

EMPLICA - SECTEUR SOCIALE ET SANTE - SAUVET - SERVICE DE SECOURS

5 FÉVRIER 2013

GAGNONS LA VOIE DU SERVICE PUBLIC, VOTONS cgt

Soutenez la CGT et donnez du poids à vos revendications en votant CGT LE 05 FEVRIER 2013, lors des Elections au Conseil d'Administration de la SNCF et en adhérant à la CGT.